



# République française

## Mairie d'Aulnay-sur-Mauldre

### Flash info n° 2020-4

## Activation du plan Communal de Sauvegarde

Le Président de la République a ordonné la fermeture à partir de lundi 16 mars, et jusqu'à nouvel ordre, des crèches, des établissements scolaires et universités pour freiner la propagation du virus.

Dans ce contexte de crise sanitaire et de risque majeur pour la population (Pandémie), **le Plan Communal de Sauvegarde est activé.** Les activités qui suscitent des regroupements de population sont restreintes ou suspendues.

**Par conséquent, les mesures suivantes sont arrêtées :**

#### **1/ Accès aux services publics :**

	<b>Fermés</b>	<b>Ouverts</b>
<b>Etablissements d'enseignement</b>	<b>Ecoles, Collèges, Lycées, Universités</b>	
<b>Service enfance et petite enfance</b>	<b>Périscolaire Restauration Centre de loisirs (désinscription automatique)</b>	
<b>Services municipaux</b>	<b>Bibliothèque Maison des associations, Ram Salle polyvalente</b>	<b>Mairie Agence postale</b>

Les agents communaux concernés par ces mesures seront redéployés sur d'autres services.

#### **2/ Les rassemblements :**

**Le marché de printemps est annulé.**

**Le marché du vendredi soir reste ouvert.**

**Les élections municipales sont maintenues :** des précautions spéciales sont prises pour assurer la sécurité des électeurs et des organisateurs (gel, savon antiseptique, gants, nettoyage fréquent des lieux), le parcours des électeurs prévu limitera au strict minimum les croisements et les contacts lors du vote et du dépouillement. Nous vous invitons à apporter votre propre **stylo quatre couleur** pour émarger.

### 3/ Les personnes âgées et fragiles :

Il leur est recommandé de rester chez elles dans la mesure du possible et de reporter les visites d'enfants (les enfants résistent très bien au Covid-19 mais sont des vecteurs de propagation).

Les services municipaux et la cellule de crise activée procéderont à des appels réguliers. Les personnes concernées et leurs proches qui n'ont pas fait la démarche sont invités à se signaler en Mairie (01 30 90 85 40) ou, en dehors des horaires d'ouverture, l'élú d'astreinte (Numéro d'urgence : 07 86 11 58 61). Merci à tous d'être attentifs aux seniors et aux personnes fragiles.

### 4/ Les bons gestes :

Face aux risques d'épidémie de coronavirus COVID-19, nous vous rappelons les gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- **Se laver les mains très régulièrement.**
- **Tousser ou éternuer dans son coude.**
- **Saluer sans se serrer la main, ni s'embrasser.**
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique.**
- **Porter un masque quand on est malade.**

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Le ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place un **numéro vert (0 800130 000)** ouvert 24h/24, 7j/7 afin d'apporter tout renseignement sur le Coronavirus. Pour rappel, cette plateforme téléphonique n'est toutefois pas habilitée à dispenser des **conseils médicaux** qui sont assurés par les SAMU-centres 15

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter la Mairie (01 30 90 85 40) ou, en dehors des horaires d'ouverture, l'élú d'astreinte (**numéro d'urgence : 07 86 11 58 61**).



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. L.', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'DAULNAY SUR MAULDRÉ' around the top edge and '(Yvelines)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a tree. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.